



Dirigeants qui se goinfrent, salariés qui trinquent

Le liquidateur d'Aulnay tirera sa révérence sans panache !

Varin forcé de jeter l'éponge devant une CGT vigilante !

Sitôt informée du remplacement de Philippe Varin par Carlos Tavares, la CGT n'a pas cru un instant que *le seigneur* d'Aulnay partirait les mains vides.

Le document de référence PSA 2012 a été épluché, y sont mentionnés **70 millions d'euros** de retraites-chapeaux, provisionnées par PSA, pour ses 6 plus hauts dirigeants, tableau ci-dessous :

Dirigeant et fonction	Engagement régime de retraite des dirigeants au 31/12/2012
Philippe Varin <i>Présidence du directoire</i>	20.968.000 €
Grégoire Olivier <i>Direction Asie</i>	6.441.000 €
Jean Baptiste Chasseloup de Chatillon <i>Direction financière</i>	13.485.000 €
Frédéric Saint-Geours <i>Direction des marques</i>	12.168.000 €
Jean Christophe Quemard <i>Direction des programmes</i>	12.804.000 €
Guillaume Faury <i>Direction recherche et développement</i>	4.049.000 €

Information aussitôt portée à la connaissance des salariés, via le site internet de la CGT :

<http://cgtpsasochoaux.free.fr>

La presse s'est ensuite emparée de l'information, et c'est contraint et forcé, et non pas spontanément, que Philippe Varin a fini par renoncer, provisoirement, aux **21 millions d'euros** qui lui étaient destinés.

A aucun moment la direction PSA n'a contesté les chiffres révélés par la CGT, elle a affirmé que Varin ne partait pas à la retraite, et que le jour venu, il percevrait un salaire de 310.000 € par an... une paille !

Les dirigeants de PSA mentent comme des arracheurs de dents. Déjà en 2011, alors que la CGT révélait leur projet de fermeture du site d'Aulnay, la direction niait tout en bloc, et il aura fallu attendre un an, pour qu'elle finisse par dévoiler ses sombres projets.

Retraites-chapeaux, dispositif légal !

Plusieurs membres éminents du gouvernement n'ont pas manqué de clamer haut et fort leur indignation. Esbroufe ! Rappelons ici qu'en France les retraites-chapeaux sont toujours un dispositif légal.

La CGT demande de les encadrer, mais les pouvoirs publics, sous la pression du MEDEF, se sont toujours accommodés d'un code de bonne conduite.

Autant dire que cela revient à demander aux contrebandiers de surveiller la frontière !

Rappelons, s'il est besoin, que l'état, en la personne de Louis Gallois, est aujourd'hui présent dans le conseil de surveillance de PSA.

Et puis, l'état n'a-t-il pas apporté 7 milliards d'euros de garantie à PSA ? Il devrait avoir de ce fait son mot à dire dans les décisions de l'entreprise !

Force est de constater que l'Etat n'a guère contribué à la défense de l'emploi et des salariés.

Les 70 millions sont aux salariés...

Méfions-nous, car Varin n'a pas explicitement renoncé à sa retraite-chapeau, il a en effet déclaré devant les journalistes : « *Je m'en remets au conseil de surveillance du groupe pour décider, quand le moment sera venu et après avis du haut comité du gouvernement d'entreprise, des conditions appropriées de mon départ à la retraite* »...

La direction de PSA a obtenu de certains syndicats la signature d'un accord de compétitivité, dans le but d'économiser **125 millions d'euros** sur le dos des salariés (blocage des salaires, baisse des majorations des heures supplémentaires, fin de la prime d'évolution garantie pour les plus jeunes, etc.)

Les salariés savent aujourd'hui que ce n'est pas leur travail qui coûte cher, mais le capital !

Pour la CGT : Non seulement Varin doit renoncer définitivement à toute retraite-chapeau, mais les 70 millions d'euros mis de côté en prévision du départ des hauts dirigeants, doivent être restitués aux salariés, et servir à débloquent le gel des salaires !

Insertion et maintien dans l'emploi des handicapés

27 novembre Poissy : Réunion de négociation du nouvel accord sur l'insertion et le maintien dans l'emploi des salariés handicapés. L'occasion pour la CGT de dresser un état des lieux peu reluisant.

La loi prévoit que les salariés handicapés bénéficient d'un traitement équitable, leur permettant d'être maintenu dans l'emploi, hors la CGT observe sur tous les sites du groupe PSA, que de plus en plus de salariés sont déclarés définitivement inaptes et licenciés pour inaptitude. Ils ont été des années durant aptes, avant que leur santé ne se dégrade !

Ils sont licenciés par PSA, alors même que l'entreprise a une responsabilité dans la dégradation de leur état de santé, victimes d'accidents du travail, ou le plus souvent d'organisations de travail qui abiment femmes et hommes dans les usines du groupe.

L'Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale a dressé un triste tableau de la situation : « *Les contraintes temporelles et l'intensification du travail sont la cause d'une épidémie sans précédent de troubles musculo-squelettiques...* » ! Et les bilans sociaux témoignent malheureusement chaque année d'une même triste réalité chez PSA.



Une intensification du travail nuisible à tous les travailleurs

S'agissant des travailleurs handicapés, la CGT demande que des postes soient créés en fonction de leurs besoins spécifiques, afin qu'ils puissent être maintenus dans l'emploi, comme le prévoit la loi. Il est urgent de créer des postes de préparation hors lignes, car l'intensification du travail sur les lignes de montage est devenue insupportable pour l'ensemble des salariés, à plus forte raison lorsque ceux-ci sont handicapés, ou usés par le travail !

La CGT demande un budget séparé et une gestion bien spécifique pour atteindre ces objectifs.

La remplaçante de 5008 sera fabriquée à Rennes

Jeudi 28 novembre, la direction PCA annonce : « *La remplaçante de la 5008 sera assemblée à Rennes* » ... ce qui apparaît comme une bouffée d'air pour les salariés de Rennes. Mais leur sort n'est pas réglé pour autant, leur situation reste préoccupante.

A Sochaux, 5008 c'est 198 véhicules jour en décembre, 15% des véhicules produits sur le site et 32% des véhicules produits sur le système 2. La CGT défend l'idée que le travail doit être partagé par la baisse des charges de travail, cela suppose de mettre fin à la course à la productivité nuisible aux salariés et à l'emploi. De même le partage équitable des productions entre sites est défendu par la CGT, rappelons qu'en janvier le système 2 de Sochaux travaillera 4 samedis, tandis que perdure le chômage à Rennes et sur d'autres sites !

Bien entendu, la CGT sera très attentive au plan de charge du site, qui sera présenté le 6 décembre à l'occasion d'un CE extra. Les futursancements et volumes à produire devraient y être abordés.

Fractionnement de nos congés TOUS MOBILISES !

Au regard des énormes sommes d'argent copieusement distribuées aux dirigeants de PSA, ça va devenir assez compliqué pour la direction d'exiger des salariés de nouveaux sacrifices !

Lors de la 3^{ème} réunion peu utile, qui s'est tenu le 28 novembre, la direction a campé sur ses positions ! Si les vacances en octobre ne posent aucun problème à nos dirigeants qui peuvent prendre un avion pour passer une semaine en famille sous les cocotiers, pour bon nombre d'ouvriers le fractionnement des congés les condamne à ne plus pouvoir profiter pleinement de leurs vacances !!!

Le vote des délégués du personnel sera déterminant. A Sochaux, il y a 61 délégués du personnel, les **26 élus CGT voteront contre le fractionnement !**

Tous ensemble, nous pouvons convaincre quelques délégués d'autres organisations syndicales, afin de faire capoter le projet nuisible de la direction.

Pétition contre le fractionnement des congés : 1795 signatures ont déjà été recueillies